

Conseil scientifique de la réserve Compte-rendu de la réunion du 5 juin 2020

Présents:

Membres du conseil scientifique

- Estelle Langlois
- Franck Morel
- Sylvain Duhamel
- Sandric Lesourd

Maison de l'estuaire

- Martin Blanpain
- Faustine Simon
- Thomas Lecarpentier

DREAL Normandie

- Guylain Théon
- Georges Martinez

Excusés:

Membres du conseil scientifique : Bernard Dardenne, Thierry Lecomte, Serge Simon, Yann Pivain

Absents:

Membres du conseil scientifique : Julien Buchet, Thierry Desmaret, Jean-François Elder, Cécile Patrelle

Organisation du travail

Les conditions particulières liées à la situation sanitaire n'ont pas permis à tous les scientifiques d'être présents à cette réunion.

La plateforme Alfresco est opérationnelle.

Les membres peuvent retrouver les compte-rendus des précédentes réunions ainsi que les documents propres à certains sujets. Ils peuvent en outre initier des conversations et échanger sur les sujets qui intéressent le conseil scientifique.

Georges Martinez de la Mission Estuaire à la DREAL sera à même de fournir toutes les informations propres à l'utilisation de cette plateforme.

Point sur les protocoles en cours

Cf. MdE_obs_confinement_protocoles_2020

Diversification des dates de fauche

Prévue dans le 4° plan de gestion, l'objectif de l'opération est d'étudier les bénéfices que peuvent tirer la faune et la flore de dates de fauche plus étalées dans le temps.

Le Groupement Ornithologique Normand (GON) a élaboré un protocole relatif au suivi de la phénologie des oiseaux prairiaux aux alentours et sur les parcelles concernées (agriculteurs engagés dans la démarche et parcelles tests). Fauna Flora a, quant à lui, défini un protocole pour évaluer l'influence de la fauche sur les cortèges d'orthoptères de l'estuaire. Les suivis démarreront dès le mois de juin et seront complétés par des données de la Maison de l'estuaire.

La mise en œuvre de l'opération implique une convention entre l'agriculteur et la Maison de l'estuaire.

A ce jour, deux agriculteurs se sont inscrits dans la démarche. On peut espérer que d'autres s'engagent.

L'idéal étant que ceux qui se sont engagés le restent sur plusieurs années.

(Cf. annexe - schéma de principe du protocole - MdE)

Etude du non-entretien de 25 % du périmètre sur les mares de chasse

Un suivi des anatidés nicheurs dans le cadre d'un stage 6 mois a permis de produire les premiers résultats.

Une réunion a eu lieu début mars avec entre autres l'ACDPM et la FDC76 pour les impliquer dans le suivi.

La fédération des chasseurs a souhaité une amélioration du protocole de suivi.

Il est aujourd'hui difficile de convaincre les chasseurs d'inscrire leur mare dans le protocole dans la mesure où ils redoutent que cela limite leurs possibilités d'entretien.

Ils seront relancés à l'automne pour disposer d'un échantillon suffisamment représentatif en 2021.

Il est à regretter l'absence du président de l'association qui témoigne du manque d'implication dans la démarche.

Toutefois, la fédération départementale des chasseurs a noté que le protocole est intéressant et plutôt bien construit.

Dans le cadre d'une démarche expérimentale, un prestataire s'est rendu courant juin sur les mares pour un suivi bioacoustique dans l'objectif de valider le génotype des grenouilles présentes.

Un deuxième stage de 6 mois, sur les anatidés nicheurs et le lien avec le mode d'entretien des mares, sera également mené en 2020.

Fertilisation

Un protocole a été établi avec des relevés phytotechniques et des analyses physico-chimiques du sol.

Mais le laboratoire désigné est actuellement mobilisé par le COVID-19 et les analyses de sols sont reportées.

Effets du confinement sur la réserve

Cf. MdE_obs_confinement_protocoles_2020

Les observations durant la période de confinement, notamment au niveau de l'avifaune, ont montré des effectifs en augmentation par rapport aux autres années, et ce sur plusieurs semaines. Par exemple, un tiers de Canard souchet de plus ont ainsi pu être recensés par rapport aux précédents records ou près de 2000 sarcelle d'hiver. Des comportements inhabituels ont également pu être observés :le Râle des genêts est arrivé plus tôt sur site et certains oiseaux ont été vus sur des secteurs inhabituels. Toutefois il n'est pas évident de démontrer que ces comportements soient la conséquence du calme de la RNNES lié au confinement ou qu'ils soient liés aux conditions météo très favorables durant cette période. La durée de présence de certaines espèces a également été allongée et les espèces étaient beaucoup plus dispersées sur la réserve, deux comportement pouvant être reliés plus facilement au confinement et permettant de démontrer que les capacités d'accueil de la RNNES ne sont pas atteintes en temps normal.

En mer, deux dauphins ont été observés sans qu'il soit possible de rattacher leur présence au confinement bien que ce dernier ait limité le nombre de bateaux.

Si la fréquentation des mares a été très limitée pendant le confinement, le déconfinement soudain a été particulièrement impactant.

Ainsi, le confinement a montré que la limitation de la fréquentation et, par là-même, la réduction des entretiens des mares au printemps ont un effet positif sur les populations de la RNNES.

Le Conseil scientifique recommande une comparaison des effectifs observés durant la période de confinement dans d'autres réserves généralement moins fréquentées que la RNNES afin de confirmer cet effet positif de la diminution de la fréquentation de la RNNES sur les effectifs d'avifaune notamment. Une absence d'impact du confinement sur le comportement et les effectifs

de ces mêmes espèces au sein d'autres réserves beaucoup moins anthropisées que la RNNES montrerait que les changements observés en RNNES sont bien liés au confinement.

Ce type de résultats pourrait permettre de préconiser une diminution de la fréquentation de la RNNES à certaines périodes de l'année.

Problèmes causés par les corneilles sur le reposoir sur dune

Malgré les aléas climatiques de cet hiver, le reposoir a gardé sa fonctionnalité et une certaine fréquentation a pu être observée. Toutefois, il a été observé que des corneilles exercent de la prédation sur les avocettes.

Ainsi le piégeage grâce à une cage est envisagé. Il est important d'agir vite, car il existe des indices d'autres nidifications. L'OFB peut apporter son concours sur la mise en œuvre de cette méthode de piégeage.

Le CS relève toutefois le risque d'entrer dans l'engrenage de la destruction de prédateurs. Il préconise de limiter les habitats favorables aux corneilles (agir sur les strates arborescentes y compris hors réserve). <u>Vu la situation du reposoir et sur la base des compétences scientifiques disponibles sur l'avifaune, le CS n'est pas opposé au piégeage des corneilles dans ce cas particulier.</u>

Réflexion sur le futur reposoir

La Maison de l'estuaire rappelle la problématique et présente l'état des réflexions actuelles sur une solution alternative.

Le CS attire l'attention sur l'importance de garder une certaine cohérence de l'ensemble de la zone (dune et espace en retrait). Il rappelle ses dernières conclusions, à savoir : exclure toute construction de digue et conserver à la réserve sa naturalité.

Mais le manque de marge de manœuvre implique de récupérer de l'espace notamment sur les zones de chasse.

Tableau des indicateurs

L'élaboration de ce tableau est une priorité de l'État mais l'architecture même du plan de gestion rend difficile son élaboration. Une première ébauche a été réalisée qu'il conviendra d'affiner.

Prairies Subhalophiles

Cf. présentation de l'opération El29/propositions de scénarios

La Maison de l'estuaire présente une synthèse des dernières avancées (élaboration des scénarios, présentations en CS, proposition d'expérimentation).

Envisager une ré-estuarisation en reconnectant la grande crique est illusoire. Le CS note que le volume de la grande crique n'est pas suffisant pour réactiver la fosse nord. Les filandres se bouchent et on note une levée altimétrique de la fosse nord. Seules des brèches dans la digue basse permettraient de dynamiser la fosse nord et assurer la bonne alimentation de la grande crique.

Le CS s'interroge à ce propos sur l'avancée des grands ports sur ces brèches.

Il indique que l'expérimentation envisagée sur la partie ouest ne pourra contribuer à résoudre le problème de la fosse nord. Il convient de raisonner à l'échelle d'un bassin versant, des prairies subhalophiles jusqu'à la fosse Nord en passant par la Grande crique.

La Maison de l'estuaire est prête à mettre en œuvre une expérimentation sur 3 casiers des prairies subhalophiles en améliorant les sections et les ouvrages pour une gestion différenciée en fonction du casier. Il est évoqué le fait que l'expérimentation pourrait impacter une partie de la faune et de la flore présentes sur les prairies subhalophiles, au profit d'autres enjeux écologiques.

La réversibilité de l'aménagement est donc essentielle, car l'ouverture globale des vannes pourrait avoir des conséquences inattendues sur la dynamique des systèmes prairiaux concernés et présenter un impact qui ne se justifie pas au regard du gain en termes de fonctions écologiques. L'emploi d'ouvrages ajustables et réversibles permettra d'ajuster la gestion selon la trajectoire que prend la dynamique des milieux impactés.

Le CS confirme la nécessité d'avoir une approche globale d'un système cohérent sur le plan hydrologique et pris dans son ensemble. Il relève la nécessité de prendre en considération les travaux liés aux ouvrages permettant de redynamiser les filandres et de travailler simultanément sur les brèches de la digue submersible afin d'avoir une hydro dynamique suffisante pour espérer une érosion du fond de la fosse nord.

Le CS note l'intérêt d'un phasage avec REPERE. Il demande à la DREAL d'étudier la possibilité de bénéficier d'un financement européen pour la restauration écologique de l'estuaire et notamment du complexe « Fosse Nord – prairies subhalophiles ».

Il donne ainsi un avis favorable à la proposition de la Maison de l'estuaire pour une expérimentation basée sur des systèmes de vannes adaptées permettant une réversibilité de l'aménagement, à la condition que cette démarche soit menée de façon concomitante à un travail sur la redynamisation des flux jusqu'au méandre et la fosse nord, tel que décrit dans le plan de gestion.

Par ailleurs le retour d'un fonctionnement de jusant dans la fosse nord permettra de ralentir l'évolution du reposoir même si cette évolution est plus liée au transport éolien.

Le conseil scientifique de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, P/O La présidente du conseil,

Estelle LANGLOIS